

**Ordre du jour
Conseil Communautaire du 23 avril 2026
Mairie d'Arsac à 19h00**

Délibérations

1 - Secrétaire de séance - Désignation

2 - Election du Président

3 - Détermination du nombre de Vice-Présidents - Décision

4 - Election des Vice-Présidents

Lecture de la Charte de l'élu local

5 - Délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président - Décision

6 - Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents - Décision

7 - Conditions de dépôt des listes et de vote pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)- Décision

La présente délibération vise à fixer les modalités de dépôt de listes et de vote pour l'élection des membres de la CAO et de la CDSP qui se tiendra lors d'un conseil communautaire ultérieur.

8 - Création de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) - Décision

La CIID est obligatoire dans les EPCI à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique. Elle joue un rôle consultatif en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers. La présente délibération vise à créer la CIID et solliciter les communes pour établir une liste de 40 membres (20 titulaires et 20 suppléants).